

2011/3492 - Vénissieux - Mise à disposition dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif, par la Ville de Lyon au profit de la Société Anonyme Sportive professionnelle LOU Rugby, d'un tènement immobilier situé 8 rue Oradour sur Glane - N° EI 99015 - Numéros inventaire : 99015 A 000 - 99015 B 000 - 99015 C 000 - 99015 T 001. (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 09/05/2011, p. 1100)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, chacun a remarqué que c'est avec beaucoup de brio que le LOU Rugby monte au TOP 14. Pour lui permettre de jouer et de gagner, nous mettons dans le cadre d'un bail emphytéotique -mais Thierry Braillard en dira beaucoup plus que moi- sur la plaine dite des « Jeux des Etats-Unis » un bail emphytéotique administratif.

Ce bail emphytéotique administratif sera conclu à partir de quelques conditions :

- une durée de 18 ans ;
- le versement annuel d'une redevance de 200.009 euros ;
- l'obligation du maintien de l'usage sportif du site pendant toute la durée du bail ;
- et en cas de changement de destination, le bien mis à disposition ainsi que les constructions réalisées réintégreront immédiatement le patrimoine de la Ville de Lyon ;
- l'interdiction de toute autre construction autre que celle autorisée dans le bail emphytéotique ;
- et l'engagement de la SASP LOU Rugby d'intégrer le stade de Gerland, avec son équipe première, dès le départ de l'Olympique Lyonnais.

Voilà les quelques conditions qui ont été fort bien travaillées, me semble t-il, par les services et les notaires, mais également les responsables du LOU Rugby.

Voilà donc le dossier que nous soumettons à votre vote.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, nous approuvons cette délibération qui permettra au LOU Rugby de disposer d'infrastructures, indispensables tant en termes de formation des jeunes, que de pratique du rugby à un haut niveau, avec un stade modulaire de 8.000 places, avec 32 loges, en attendant de récupérer le stade de Gerland.

Le LOU Rugby a franchi une étape importante en accédant au TOP 14, l'élite du rugby européen. Le LOU préparait cette montée nécessaire, pour la marche en avant du club depuis des années. C'est

aujourd'hui chose faite, félicitations aux joueurs et à leur président Yan Pater, et à tous ceux qui apportent leur soutien à ce vrai sport d'équipe.

Le club doit maintenant avoir les moyens matériels de ses ambitions pour développer ses activités, et surtout pour se maintenir dans le TOP 14. Ce ne sera pas facile. On le voit avec les promus cette saison : La Rochelle redescend et Agen se maintient dans la difficulté. Il va falloir qu'il « cravache » !

A Lyon, les entreprises ont la volonté d'accompagner les clubs les plus en vue, ceux qui offrent le plus de spectacles de haut niveau. Aujourd'hui, ces entreprises attendent de voir comment le LOU va figurer dans le très haut niveau du rugby. Mais il faut que les infrastructures suivent...

La question du stade est très urgente : pour l'instant le LOU dispose d'une capacité de 4.900 places au stade Vuillermet, sans loges, avec 47 places de parking. C'est trop peu, quand on sait que le club dispose d'un réservoir de public important.

Le LOU l'a montré en jouant à deux reprises en championnat à Gerland avec des records de fréquentation de la Pro D2, avec 32.000 et 38.000 spectateurs.

Nous souhaitons un long chemin au LOU dans l'élite du rugby : le maintien durable dans le top du rugby hexagonal, et pourquoi pas dans cinq à six ans, une bonne place en Coupe d'Europe ! Nous y serons.

Nous sommes heureux pour le LOU, pour les valeurs portées par l'ovalie qui ont encore tout leur sens, pour l'image et le rayonnement de notre ville.

Mme BERRA Nora : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'en profite pour, à mon tour, féliciter le LOU pour son accession au TOP 14 qui est le fruit d'un travail d'une grande équipe et celui de ses dirigeants. Avec les Lyonnais et les supporters qui ont soutenu cette équipe, c'est une joie et une fierté à laquelle je m'associe.

Maintenant que le LOU va jouer dans la « cour des grands », le plus dur va commencer et l'enjeu pour le rugby lyonnais est de taille. Il a pour cela besoin d'un équipement à la mesure de l'enjeu, car tout le monde sait, en effet, que le stade Vuillermet sur lequel il était cantonné depuis de nombreuses années n'est plus adapté au TOP 14. La mise à disposition par la Ville du terrain de la plaine des « Jeux des Etats-Unis », satisfait les dirigeants du LOU et les actionnaires. Je pense que nous pouvons tous nous féliciter de cette solution temporaire qui permet à l'équipe de commencer à travailler dans de meilleures conditions.

J'ai une petite inquiétude et une vraie interrogation concernant les jeunes joueurs de l'association qui ont l'habitude de s'entraîner sur la

plaine des jeux. Que comptez-vous faire ? Où pensez-vous que, dorénavant, ils vont pouvoir s'entraîner ? Je voudrais rappeler que ces jeunes constituent un vrai « vivier » de recrutement pour notre équipe et ils sont aussi, il faut le dire, les talents de demain. Ils méritent un stade d'entraînement de qualité avec la solution simple suivante -qui vous a d'ailleurs déjà été proposée- c'est qu'ils puissent s'entraîner sur le stade de Vuillermet et le terrain synthétique situé à proximité, sur lequel s'entraîne mais très sporadiquement le FCL puisque dorénavant il s'entraîne sur le Clos Layat.

C'est une solution simple et logique qui permet de pérenniser la proximité entre les joueurs de l'association du LOU et l'équipe 1 ce qui permettra d'assurer cette cohérence d'ensemble. A défaut de cette vision globale, on pourrait regretter une démarche paraissant incohérente au profit d'une politique du coup par coup.

Je voudrais profiter de mon temps de parole, j'ai encore une minute et demie, pour évoquer un autre sujet qui touche le 8^e arrondissement puisque j'ai appris dans la presse que, selon Guy Darmet, la Maison de la Danse serait l'objet d'un transfert de son site du Bachut vers le site de la Confluence.

Tout le monde connaît la qualité de la programmation de la Maison de la Danse qui lui assure de faire salle comble tout au long de la saison culturelle. On connaît aussi les problèmes de parking, de la capacité de la salle ainsi que les problèmes liés aux équipements et bâtiments qui n'ont pas fait l'objet de remise à niveau. A ce sujet, je voudrais savoir si la seule réponse apportée à ces problèmes serait le transfert de cette structure. Est-ce que vous confirmez ou infirmez cette rumeur ? Si c'était vrai, quels sont la nature, le coût, le calendrier ? Comptez-vous mener une concertation avec les Lyonnais ou alors, comme d'habitude, vous concerterez-vous avec vous-même, entre les quatre murs de votre bureau ?

Pour dire simplement les choses, pourquoi l'arrondissement le plus populaire de la ville se verrait-il privé d'un joyau culturel. On sait, Monsieur le Maire, que Confluence est votre « couronne », mais ne pensez-vous pas que ce quartier est suffisamment doté au point même d'être congestionné par un empiétement de projets hétéroclites, allant même à l'asphyxie par manque d'anticipation et l'incohérence de votre urbanisme.

Sachez, Monsieur le Maire, que les habitants du 8^e ne sont peut-être pas les plus riches de l'agglomération, mais ils tiennent à leur Maison de la Danse et méritent autant de considération en matière d'équipements que les autres Lyonnais. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur Braillard, vous vous en tiendrez, pour aujourd'hui, uniquement au sport !

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Des fois, heureusement, le sport c'est dépasser les clivages politiques et je voulais remercier M. Royer de ses propos que je fais miens et je vois chez lui un vrai amateur de rugby et c'est très bien.

Concernant les propos de Mme Berra, je m'attendais un peu à la même satisfécit mais incontestablement, « chassez le naturel, il revient au galop », on ne peut pas s'empêcher par une petite phrase, un petit mot d'être critique et dire qu'on fait une politique du coup par coup.

Alors moi je vais vous dire que le coup par coup depuis 2001...

Mme BERRA Nora : Non.

M. BRAILLARD Thierry : Laissez moi finir, vous ne savez même pas ce que je vais dire et vous dites non !

Depuis 2001 quand on est arrivé, avec M. le Maire, nous sommes allés à Vuillermet. Alors comme vous voulez être polémique, je vais l'être et je vais mettre une virgule et je vais dire, nous, on était à Vuillermet depuis 2001, nous. Quand le LOU jouait en fédéral 2, qu'il venait de passer en liquidation judiciaire et que grâce à un homme, je ne sais pas si vous le connaissez, je vais vous dire son nom, c'est Jacques Cadario, le LOU Rugby est reparti sur des rails. Si la Ville de Lyon, seule, seule... n'avait pas été là durant ces années 2002, 2003, 2004, il n'y aurait pas de Lyon au Top 14 aujourd'hui. Et ce n'est pas du coup par coup puisque c'est une volonté politique affichée par Gérard Collomb et son équipe dès 2001 de faire de Lyon une ville de rugby.

Alors permettez-moi, permettez-nous aujourd'hui nous aussi, d'apprécier ce succès et de vous dire que quelque part, c'est un peu le nôtre.

Par contre, en ce qui concerne le rugby amateur qui est votre question, ce n'est pas quelque chose, là encore, où l'on fait du coup par coup car en 2001, le LOU amateur n'avait pas de terrain. C'est la raison pour laquelle dans l'ancien mandat, nous lui avons affecté avec l'accord de Christian Coulon, Maire du 8^e arrondissement qui a toujours été associé de très près et qui l'est toujours à toutes les décisions que nous avons prises, nous avons affecté la Plaine des Jeux des Etats-Unis uniquement au LOU Rugby, ce qui était une vraie volonté politique aussi de fournir à l'association des infrastructures pour qu'elle puisse se développer. Elle s'est si bien développée qu'aujourd'hui, les résultats du rugby amateur du LOU pour les jeunes, que ce soit la catégorie Crabos, vous connaissez, que ce soit la catégorie Reichel, je pense que vous connaissez aussi, et les Balandrades et même, pour faire plaisir à Thérèse Rabatel, l'équipe féminine, ont tous eu cette année des gros succès.

Donc une question se pose avec ce nouveau stade à la Plaine de Jeux des Etats-Unis car il faut redonner au LOU association les mêmes moyens.

Pour votre information, Madame Berra, une réunion est prévue avec les dirigeants du LOU, celle-ci doit avoir lieu dans quelques jours en mairie du 8^e avec tous les acteurs concernés afin que nous puissions trouver la solution qui soit la meilleure.

Et sachez que d'autres arrondissements -Mme Pesson a un dossier sous le coude- sont aussi preneurs de pouvoir permettre au rugby d'accroître son importance au niveau de la ville par les infrastructures qui sont mises à leur disposition, dossier que nous allons travailler.

M. LE MAIRE : Merci bien, Monsieur Braillard. Comme quoi les choses viennent quelques fois de plus loin qu'on ne le croit.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)